

Le Sud d'Haïti frappé par un séisme dévastateur

Quels sont les risques de catastrophe auxquels Haïti est exposé ?

Qui supervise la construction des bâtiments en Haïti ?

DevHaïti[©]

Le Magazine du développement

Haïti,
une économie de chocs..





**#Haïtiencouleurs
#18à25ans**

**8 septembre 2021 au
5 novembre 2021**

Pour plus d'informations
www.papyrushaiti.com



CONCOURS PHOTO₁

**#Haïtiencouleurs
#18à25ans**

8 septembre 2021 au 5 novembre 2021

Pour plus d'informations: www.papyrushaiti.com

**1er Prix
USD 750**

**2ème Prix
USD 500**

**3ème Prix
USD 250**

**+ Une session d'échanges avec
Mélanie Yates Photographe - Vidéographe**



Une production:



AHJEDD

Association Haïtienne de Journalistes
Économiques pour le Développement Durable



Ont contribué à ce numéro:

Acnel LAURENT, Claudie MARSAN, Melissa PHILIDOR, Hansy MARS, Johnny JOSEPH, Kesner PHAREL, Patrick SAINT-PRÉ, Dieudonné JOACHIM, Claudine ANDRÉ, Bélonny BIEN-AIMÉ.

Le lien entre les multiples chocs et la pauvreté en Haïti

Il y a de cela sept (7) ans, un rapport de la Banque mondiale, Haïti – Investir dans l’humain pour combattre la pauvreté, tirait la sonnette d’alarme sur la grande vulnérabilité du pays aux chocs de toutes sortes, qu’il s’agisse de chocs météorologiques et économiques covariés ou de chocs économiques et sanitaires idiosyncratiques.

Selon la Banque mondiale, les ménages pauvres sont plus susceptibles de subir des chocs: 95% des ménages vivant dans l’extrême pauvreté encaissent au moins un choc économiquement préjudiciable chaque année. Les ménages ruraux sont plus susceptibles d’être touchés par des chocs climatiques, qui sont souvent aggravés par un préjudice agricole, tandis que les ménages urbains sont plus susceptibles d’être affectés par les chocs économiques non agricoles.

Pour éviter toute tentation de sombrer dans du fatalisme de mauvais aloi, le rapport a tôt fait d’établir que «la vulnérabilité du pays à ces chocs se trouve accrue par la faiblesse des institutions et le manque de ressources qui entravent les efforts déployés pour se préparer aux dits chocs, les atténuer ou y faire face, tant au niveau macro qu’au niveau micro».

Le « Bon Dieu Bon » n’a rien à voir avec l’état de grande vulnérabilité dans laquelle se trouve actuellement le pays. Il s’agit d’un construit. Pendant deux siècles de notre histoire, nous n’avons pas mis en place les politiques publiques idoines à même de prendre en compte ces risques de catastrophes.

Les ONG et les pays partenaires peuvent apporter une aide financière et un soutien logistique, mais le rôle des États dans la gestion des crises reste prépondérant pour assurer la préparation et l’atténuation des effets, prévient un consultant. À

titre d’exemple, le tremblement de terre de magnitude 7 sur l’échelle de Richter qui a secoué Haïti en 2010 a fait 230,000 morts, tandis qu’un séisme plus grave au Chili (8.8 sur l’échelle de Richter) a été dévastateur certes, mais il a engendré beaucoup moins de morts, seulement 525.

Par ailleurs, l’instabilité politique, liée à la fragilité des institutions qui caractérise le pays, peut également influencer sur le bien-être des ménages, si elle se traduit par une interruption ou un ralentissement de l’activité économique ou de l’aide publique au développement, comme dans les années 90 ou au début de la première décennie des années 2000.

L’envergure de la pauvreté est importante en Haïti, mais il en est de même de la vulnérabilité face à la pauvreté, et les chocs peuvent plonger des millions d’autres Haïtiens dans la pauvreté.

Ce rapport revêt d’une importance capitale pour tout exercice de planification du développement en ce sens qu’il se propose de **«décrire et de faire la lumière sur le lien entre les chocs et la pauvreté en Haïti. Il analyse plus particulièrement la corrélation entre l’incidence de la pauvreté et les chocs»**.

En un mot, si l’ensemble des ménages en Haïti fait face à de multiples chocs économiques chaque année, les pauvres sont plus susceptibles d’être touchés. Les ménages vivant dans l’extrême pauvreté encaissent en moyenne près de trois chocs par année, alors que les ménages résilients n’en subissent que 2.54.

Le Sud d’Haïti frappé par un séisme dévastateur

Dans la matinée du 14 août 2021, à 08h29 exactement, un tremblement de terre d’une magnitude de 7.2 a secoué Haïti. L’épicentre a été localisé à 12 km au nord-est de Saint-Louis du Sud, dans le massif de la Hotte, à 10 km de profondeur. La très grande vulnérabilité de la péninsule sud à tous les aléas naturels est connue et la présence de la faille Enriquillo-Plantain Garden qui traverse le sud à partir de Tiburon établie.



Photo crédit: Reginald Louissaint/AFP

Le bilan dévastateur du séisme

Le rapport d'étape du Centre d'opérations d'urgence national (COUN), publié en date du vendredi 3 septembre 2021, établit à 2 248 le nombre de morts, tandis que 12 763 personnes sont blessées et 329 autres portées disparues dans les trois départements fortement affectés, pour un total de 83 770 maisons ont été soit faiblement ou fortement endommagées et 53 815 détruites.

Une évaluation satellitaire réalisée par la Banque mondiale chiffre les dommages et pertes économiques subis par le pays à 1,5 milliard de dollars, soit environ 10 % du produit intérieur brut national. De plus, le séisme a directement affecté environ 690 000 personnes, ce qui représente 40 %

de la population totale de la Grand'Anse, des Nippes et du Sud.

La Direction de la Protection civile, exerçant le rôle de secrétariat exécutif du Système national de gestion des risques et désastres, a annoncé avoir mis fin officiellement à la mission recherche et sauvetage dans les trois départements du grand Sud, à laquelle ont participé, du 14 août au 3 septembre, 154 sauveteurs, dont 27 femmes, des sapeurs-pompiers en provenance de plusieurs régions du pays, ainsi que des brigadiers de la Protection civile, rejoints sur place par des groupes de sauveteurs internationaux.

Les infrastructures sévèrement touchées

Avec 62 structures gravement ou partiellement endommagées, selon une évaluation des structures sanitaires conduite par le ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP) dans le grand Sud, le secteur santé est sorti très affectés par l'impact considérable du séisme.

Une évaluation de 1 064 établissements scolaires sur 2 800 existants, conduite par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, fait état de 171 écoles complètement détruites, soit 16 % du parc scolaire dans les zones affectées.

Outre les hôpitaux et centres de santé, les écoles endommagées ou détruites, le séisme de magnitude 7.2 a fortement ébranlé des ponts, des installations et d'autres infrastructures critiques dans la région du grand Sud. «Les réseaux d'adduction d'eau potable ont subi d'importants dommages dans plusieurs communautés, rendant l'accès à l'eau très difficile. L'agriculture et l'élevage ont également été affectés par les nombreux mouvements de terrain signalés», souligne le rapport d'étape du COUN.

Les conclusions du rapport d'étape

En guise de conclusion, le rapport d'étape recommande de réorienter les actions de réponse dans les zones d'habitation en lieu et place des sites de rassemblement qui se développent de manière inquiétante; poursuivre et accélérer les actions de réponse en tenant compte de la cartographie des zones enclavées, des besoins urgents et de la saison cyclonique en cours ; renforcer les structures de la Protection civile à tous les niveaux – central et territorial - tout en encourageant et en valorisant

l'engagement des volontaires à cette noble mission; initier les opérations de communication avec les communautés sur les abris temporaires, la vulnérabilité du bâti après un séisme, les conditions sanitaires (contexte de la Covid-19); poursuivre de manière coordonnée les évaluations approfondies au niveau sectoriel et y prendre en compte les vulnérabilités et les besoins particuliers en vue d'une réponse inclusive dans les phases de relèvement et de reconstruction.

Surtout ne pas répéter les erreurs de 2010

Dans un rapport d'évaluation rapide, le Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (CIAT) a énoncé des lignes directrices générales basées sur les leçons apprises du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Elles visent surtout éviter que les décideurs commettent les mêmes erreurs qu'en 2010.

Pour le CIAT:

1. Il faut proportionner l'effort de reconstruction aux dégâts qu'il faut gérer. Les budgets nationaux et internationaux doivent être construits en fonction du principe suivant: se consacrer à un type d'intervention mais pouvoir le faire à grande échelle.

2. Une communication intense de proximité est indispensable : la stratégie gouvernementale doit être connue de tous et permettre qu'il n'y ait aucune attente de la population qu'on sait ne pas pouvoir satisfaire.
3. Il faut certes secourir les plus pauvres mais également appuyer les classes moyennes, puisque toutes les catégories sociales sont touchées. Le crédit sans intérêt ou à taux d'intérêt très faible serait le canal privilégié pour toucher cette catégorie sociale. Les caisses populaires seraient un des leviers privilégiés pour ce type d'intervention.

4. Ne surtout pas entreprendre les actions de nature à créer des dépendances qui ne peuvent être satisfaites dans le moyen et le long terme.
5. Il faut faire du déblai et de la remise en état des infrastructures et des maisons des pôles de création d'emploi plutôt que de tout faire aux engins lourds, ce qui va plus vite mais n'apporte aucun revenu aux populations.
6. Ne pas créer de camps ni aucun regroupement d'aucune sorte : les gens seront aidés chez eux

et les institutions qui apportent un appui post-désastre devront se déplacer plutôt que de faire déplacer les victimes du tremblement de terre.

7. Rétablir les communications coupées par les éboulements au niveau des sections communales et des locales, comme on a fait sur les routes nationales et départementales.

Que faire dans le long terme?

1. Le long terme va dépendre des décisions qui sont prises aujourd'hui. Il est donc essentiel de ne pas ouvrir des portes qu'on ne pourra pas refermer (les camps) et commencer à poser les bases de ce qui sera structurant.
2. Ce sont les bâtiments d'usage collectif qui ont fait le plus de morts «visibles» pendant le séisme. Il est impératif que les permis de construire pour tous les bâtiments à usage collectif soient donnés au niveau départemental par les TPTC dont il faut renforcer les structures à cette fin.
3. Un plan d'urbanisme est prévu pour les villes des Cayes et de Jérémie dans le cadre du projet Urbayiti. En tenant compte des études de risques menées à bien par le PNUD au cours des

dernières années, il faudra arriver au détail des réglementations précises pour prendre en compte l'ensemble des risques naturels et créer des moyens pour mettre la dimension résilience de ces villes en œuvre.

4. Il faut appuyer de préférence le financement des VRD plutôt que la prise en charge de la reconstruction des maisons individuelles qui devrait être réfléchi avec les Caisses populaires pour un crédit bonifié aux particuliers.
5. Même si la priorité est donnée aux VRD, on peut imaginer des subventions à la reconstruction des maisons individuelles et non des dons sans contrepartie.

Quels sont les risques de catastrophe auxquels Haïti est exposé ?



Cyclone



Inondation



Erosion



Séisme



Tsunami

Haïti est l'un des pays les plus exposés à des risques de catastrophe dans le monde, ce qui rend le pays particulièrement vulnérables aux pertes économiques. Plus de 93% de la surface d'Haïti et plus de 96% de la population sont exposés à un ou plusieurs risques de catastrophe. Selon ces indicateurs, Haïti se classe au cinquième rang mondial en termes d'exposition à un ou plusieurs risques de catastrophe (Banque mondiale 2005). Chaque phénomène, qu'il s'agisse d'ouragan, d'inondation, de tremblement de terre, de glissement de terrain ou de sécheresse, a des conséquences économiques: 56% du PIB d'Haïti sont liés à des zones exposées à un ou plusieurs risques de catastrophe.

Si la vulnérabilité d'Haïti découle en partie de sa situation géographique, le pays tient aussi sa vulnérabilité en partie de facteurs internes ou institutionnels. La comparaison entre la République dominicaine et Haïti, qui ont l'île d'Hispaniola en partage, met en évidence trois différences fondamentales. Tout d'abord, le nombre de phénomènes météorologiques entre 1980 et 2010 était de 63% plus élevé en Haïti qu'en République dominicaine, ce qui donne à penser que la plus forte vulnérabilité d'Haïti fait que certains risques de catastrophe se concrétisent plus facilement.

Ensuite, bien que les deux pays aient enregistré le même nombre de tempêtes, Haïti a subi deux fois plus d'inondations suite aux tempêtes.

Les inondations représentent l'un des phénomènes météorologiques les plus courants qui affectent Haïti, et se produisent en partie à cause du grave déboisement qui a affaibli et appauvri les terres, contrairement à la situation en République dominicaine. Enfin, la vulnérabilité plus élevée d'Haïti se reflète dans les conséquences de ces événements en termes de pertes en vies humaines et pertes économiques, qui correspondent également à un exode rural chaotique, à l'insuffisance conséquente de bâtiments et l'inadéquation des codes du bâtiment, et au manque de diversification des sources de revenus.

Alors que les événements survenus en Haïti depuis 1980 ont fait plus de 230,000 morts et provoqué des dégâts chiffrés à près de 9 milliards de dollars, la République dominicaine a enregistré moins de 1500 morts et des dégâts évalués à 2.6 milliards de dollars. Avec une moyenne annuelle de plus de 284 millions de dollars, les coûts pour Haïti représentent plus du triple de ceux de son voisin.

Les zones urbaines et rurales pâtiennent des conséquences de ces chocs

Les caractéristiques de l'urbanisation représentent une partie des pertes économiques causées par ces événements en raison des dégâts causés aux habitations et aux infrastructures, de la perturbation des chaînes logistiques et de transport, et des pertes en vies humaines. Les zones rurales assument une part plus importante des coûts en termes de pertes de produits agricoles, qui ont un impact sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

Les risques de catastrophe naturelle peuvent ralentir ou stopper la croissance et le développement, entraînant destruction et orientation des investissements publics vers les opérations de reconstruction d'urgence [...] Les pauvres dans les zones rurales sont plus susceptibles d'être touchés par les chocs agricoles et climatiques, tandis que, dans les zones urbaines, les chocs économiques affectant les revenus du travail et les transferts monétaires privés sont plus fréquents.

Compte tenu de la forte incidence des chocs, plusieurs mesures publiques prioritaires se dégagent, à savoir:

Priorité 1: Évaluer les besoins en matière de protection sociale et éventuellement élargir la couverture parmi les populations pauvres et vulnérables afin de protéger leurs biens et moyens de subsistance.

Priorité 2: Intégrer les activités de gestion des risques de catastrophe à toutes les stratégies de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté afin de faciliter le passage d'une approche consistant à vivre dans le risque à une approche consistant plutôt à vivre avec le risque.

Priorité 3: Renforcer les capacités du Système national de gestion des risques et des désastres d'Haïti, lesquelles sont faibles et ne reposent sur aucune base législative.

Source : Banque mondiale

Historique des désastres en Haïti



Sources : d'après Éric Calais, United States Geological Survey (USGS) (Bilham, 2010)

Le séisme dévastateur du 14 août 2021 vient perpétuer une longue tradition de désastres. En effet, de 1900 à 2016, Haïti a été victime de plus

d'une centaine de catastrophes provoqués par l'impact de phénomènes géomorphologiques et climatiques dont

- Un séisme majeur de magnitude (Mw) 7.0 dont l'épicentre a été localisé à Léogâne à moins de 30 km de Port-au-Prince et un séisme de magnitude 8.0 en 1904 frappant particulièrement les villes du Cap Haïtien et Port de Paix;
- Près de 40 cyclones et tempêtes tropicales;
- Plus de cinquante inondations majeurs et glissements de terrain;
- Sept périodes de sécheresses;
- Une épidémie de choléra faisant plus de neuf mille morts et cinq cent mille personnes officiellement atteintes;
- Deux épidémies infectieuses et parasitaires;

Cumulées, ces catastrophes ont fait plus de 250,000 pertes en vies humaines, plus de 13 millions de sinistrés et ont causé des pertes économiques et des dommages de l'ordre de plusieurs milliards de dollars US dans une situation économique déjà précaire.

En 2008, les situations de désastres en saison cyclonique ont causé des dommages évalués à près d'un milliard de dollars US, ce qui équivalait à 15% du PIB. Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude 7,2 a fauché les vies de 220.000 personnes, en a blessé 300.000, déplacé 1,5 million et balayé l'infrastructure de la capitale politique et économique du pays, son économie et son tissu social. Le séisme a aussi causé des dommages d'une valeur estimée à 7,804 milliards de dollars US, occasionnant une perte de 120% du PIB.

La péninsule du Sud et les menaces hydro-climatiques

Certains phénomènes naturels reviennent de manière périodique ou encore saisonnières. C'est le cas pour des phénomènes tels que : les cyclones, les ouragans, la sécheresse etc.

La période cyclonique en Haïti débute le 1er juin pour terminer le 30 novembre. C'est une période difficile pour la population haïtienne qui tout au long de son histoire a vu, a plusieurs reprises, certaines de ses villes totalement dévastées par des cyclones ou ouragans.

Par exemple, le cyclone Hazel en 1954 a fait plus de 400 morts et 250.000 sinistrés et a ravagé les départements du Sud, de la Grand'Anse et de l'Ouest. En 1963, l'ouragan Flora a provoqué encore beaucoup de dégâts dans le Sud et le Sud-est laissant plus de 5000 morts après son passage. L'ouragan Gordon a lui aussi été dévastateur, il a touché toutes les régions du pays laissant un bilan de plus de 1122 morts. En 2016, l'ouragan Matthew a détruit toutes les récoltes de la presqu'île du Sud, a emporté un nombre considérable de toitures et

de maisons dans sa course. On a recensé près de 546 morts, 128 disparus et plus de 2.1 millions de familles affectées par cet ouragan de catégorie 4 selon le rapport final du gouvernement haïtien. Cependant, d'autres organismes internationaux font état de plus d'un millier de morts. Plus de 175 500 personnes hébergées dans des abris provisoires selon l'agence Reuters. Le département de la Grande-Anse a été la zone la plus touchée avec 198 morts, 97 blessés et 99400 personnes dans des abris provisoires.

Dans un contexte de réchauffement climatique global, ces phénomènes devraient augmenter en fréquence et en sévérité. En fait, pendant les 100 dernières années selon les sources de la «International Disaster Database», les fréquences des tempêtes violentes et inondations ont augmenté de façon dramatique. Il faut s'attendre à beaucoup plus d'ouragans de même niveau que l'ouragan Matthew en 2016 à frapper la région dans les années à venir.

Date	Noms	Zones Frappées	Vitesse (km/h)	Mortalité	Victimes	Pertes (US \$ 1000)
12/10/1954	Hazel	Sud, Grande- Anse, Port-au-Prince	-	410	250 000	-
03/10/1963	Flora	Sud, Sud-Est	240	5000	-	180 000
24/08/1964	Cléo	Cayes, Camp-Perrin, Arniquet	150	100	80 000	10 000
29/09/1966	Inez	Sud, Port-au-Prince, de Marigot à Grand-Goâve	120-190	480	67 000	20 000
13/11/1994	Gordon	Tout Haïti	-	1122	-	-
22/09/1998	Georges	Tout Haïti	-	242	385 000	80 000 – 180 000
23/05/2004	Tropical Storm	Sud-Est	-	3000	6 000	-
18/09/2004	Jeanne	Nord-Ouest	-	1800	300 000	-
01/09/2008	Hanna	Artibonite, Nord-Est	185	78	-	-
24/10/2012	Sandy	Sud, Ouest, Grande-Anse	150	51	200 000	-
04/10/2016	Matthew	Sud, Les Nippes Grande-Anse	230	546	1400000	1 700 000 – 2 000 000

Source : Document pays pour la réduction des risques, 2016



Qui supervise la construction des bâtiments en Haïti ?

12 janvier 2010 – 14 août 2021 : en l'espace d'une décennie, deux séismes majeurs ont secoué Haïti, provoquant des milliers de morts et d'énormes dégâts matériels. Les bâtiments publics ainsi que les constructions privées se sont effondrés comme des châteaux de carte, semant le deuil au sein des familles et augmentant considérablement le nombre de personnes en situation d'handicap physique dans le pays. En quête de réponse à la question que tout le monde se pose «qui se charge de superviser la construction des bâtiments ?», DevHaiti a rencontré l'ingénieur civil, Charles Hygin Raymond, directeur des Travaux Publics au Ministère des Travaux Publics Transports et Communications (MTPTC) et aussi responsable du Bureau Technique du Bâtiment (BTB), avec au compteur 38 années de pratique dans le métier d'ingénieur.



Charles Hygin Raymond

Directeur des Travaux Publics au MTPTC et aussi responsable du Bureau Technique du Bâtiment (BTB)

DevHaiti: Est-ce que le MTPTC a un droit de regard sur les bâtiments privés en construction?

Charles Hygin Raymond: Le MTPTC a un droit de regard sur tous les ouvrages en construction à travers la République d'Haïti (bâtiments, ponts, routes, canaux de drainage, etc....). (Article 34, loi du 29 mai 1963)

DevHaiti: Quelle est la relation entre le MTPTC et les services de génie municipal?

CHR: Il n'y a pas de relation directe entre le MTPTC et les services de génie municipal, par contre la loi fait obligation à la mairie de solliciter et d'obtenir l'avis de non objection favorable du MTPTC avant de délivrer un permis de construire.

Le MTPTC a des ingénieurs déployés dans le département de l'Ouest pour faire le contrôle de qualité des constructions en exécution. (Article 30, loi du 29 mai 1963)

DevHaiti: Existe-t-il un bureau qui s'occupe de l'évaluation des bâtiments? Si oui, comment fonctionne-t-il dans la réalité?

CHR: Après le séisme du 12 janvier 2010, le MTPTC a créé le Bureau Technique d'Évaluation de Bâtiments (BTEB) pour répondre aux besoins du moment qui étaient de rassurer les gens pour qu'ils puissent retourner dans leur maison qui n'était pas endommagée et qui ne présentait aucun risque pour leur utilisation.

Après la campagne d'évaluation effectuée dans les départements de l'Ouest et du Sud-est frappés par le séisme précité, le nom du bureau a changé en Bureau Technique du Bâtiment (BTB) pour pouvoir effectuer la mise à niveau des ouvriers et ingénieurs en technique de construction parasismique et sensibiliser la population des dix départements géographiques.

DevHaiti: Quel est le plan de ce bureau pour contrecarrer les constructions hors norme?

CHR: Pour contrecarrer les constructions hors norme, il est de la responsabilité des mairies de solliciter l'avis technique favorable du MTPTC avant de délivrer un permis de construire.

Cependant, le BTB est toujours disponible pour appuyer les mairies dans la mise à niveau des techniciens locaux de la filière construction comme par le passé. De plus, il organise des séances de sensibilisation de la population et diffuse des documents (guide de réparation, guide de construction de petits bâtiments en maçonnerie chaînée, guide de renforcement parasismique et paracyclonique, code national du bâtiment haïtien, dépliants, posters etc.)

DevHaïti : 11 ans après le séisme du 12 janvier 2010, celui du 14 août dernier a fait des milliers de morts à cause des bâtiments qui ne respectent aucune norme et principe de construction. C'est quoi l'explication du MTPTC?

CHR: On ne peut pas dire que les bâtiments ne respectent aucune norme et principe de construction parce que dans les départements du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse, il y a eu des morts suite au séisme du 14 août 2021.

Certainement, on déplore les morts enregistrés, cependant beaucoup d'entre eux sont dus aux éboulements et aux glissements de terrain qui ont tués des cultivateurs dans leur jardin et non par des maisons effondrées.

Dans certaines régions visitées dans le département du sud, les déformations constatées dans le sol entraineraient la déstabilisation voire l'effondrement de tout type de maison bien ou mal construite.

Le MTPTC n'est pas absent, depuis 2015, Il entreprend périodiquement des campagnes de sensibilisation aux principes de bonne construction. Il se charge également de la formation des ouvriers de la filière de construction, la dernière en date dans le grand Sud remonte à la fin du mois de mai 2021.

Le MTPTC dispose de deux bus équipés pour faire la sensibilisation.

Bâtiment du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

Photo crédit: Elyjah Money Sign



Évaluation post-séisme: un million de personnes dans le grand Sud en insécurité alimentaire aigüe



Logo
Organisation des nations unies pour l'alimentation
et l'agriculture (FAO)

Une évaluation post-séisme de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) révèle une augmentation de la faim dans les zones touchées par le séisme du 14 août 2021. La FAO réclame davantage d'investissements pour aider les Haïtiens ruraux à reprendre le jardinage et l'agriculture à petite échelle et éviter une aggravation de la crise alimentaire.

La FAO appelle à un nouveau soutien de 20 millions de dollars pour protéger et restaurer les moyens de subsistance de 32.000 ménages ruraux très vulnérables (160.000 personnes) touchés par le tremblement de terre et la tempête tropicale Grace. Des fonds sont également nécessaires pour remettre en état l'infrastructure agricole communautaire.

Cet appel intervient en réponse à une analyse récemment publiée montrant que quelque 980.000 personnes dans les quatre départements du pays qui ont subi le choc du séisme de magnitude 7,2 sur l'échelle de Richter -- Grand'Anse, Nippes, Sud et Sud-Est - vivent désormais dans une insécurité alimentaire aigüe.

Parmi les facteurs les plus récents à blâmer figurent la destruction des marchés, des routes rurales, des

installations de stockage et de transformation, des laiteries et des systèmes d'irrigation et les dommages supplémentaires causés par la tempête tropicale Grace, qui a frappé quelques jours après le séisme.

«En plus d'une succession de catastrophes et de crises, ce dernier double coup dur a laissé en lambeaux la capacité des gens à produire et à accéder à la nourriture pour leurs familles et leurs communautés», a déclaré le Représentant de la FAO en Haïti, José Luis Fernandez. «Avec la saison des semis d'hiver d'octobre qui approche à grands pas, nous sommes impatients d'investir dans le redémarrage de la production agricole. Cela doit se produire immédiatement, mais nous sommes entravés par les faibles niveaux de financement pour ce travail essentiel».

Cibler ceux qui en ont le plus besoin

Même avant le tremblement de terre du 14 août, la pauvreté, les troubles civils, l'instabilité politique et économique combinés aux catastrophes naturelles récurrentes et aux effets de la pandémie de Covid-19 avaient fait d'Haïti l'une des plus grandes crises alimentaires du monde, avec 4,4 millions de personnes dans le pays confrontées à une insécurité alimentaire aigüe.

Soixante pour cent des Haïtiens ruraux dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Pour les familles les plus pauvres en ressources et les plus vulnérables, la production alimentaire issue de leur basse-cour et de leur potager est essentielle à leur bien-être nutritionnel.

Source : ONU Info

Concours de reportages: une première réussie pour AHJEDD

Lancée le 14 mai 2021, la première édition du concours de reportages sur l'économie et la finance en Haïti organisée par l'Association haïtienne de journalistes économiques pour le développement durable (AHJEDD) a pris fin le 26 août 2021. La cérémonie de remise de prix a été réalisée à l'hôtel Royal Oasis, à Pétion-Ville.



Présentation des 16 finalistes du Concours

La salle Guiteau a accueilli l'assistance pour l'occasion. Participants, finalistes, jurés, parents, amis et membres de la presse ont pris place pour le dénouement. Impatients de connaître les noms des lauréats du premier concours de reportages sur l'économie et la finance en Haïti. Les différents membres de l'AHJEDD y étaient aussi.

Introduit par le maître de cérémonie, Jean Allens Macajoux, le Coordonnateur général de AHJEDD, Hansy Mars, a présenté les différentes étapes du concours avant d'adresser des propos de remerciements à l'endroit des sponsors et partenaires qui ont rendu possible le concours. « Je salue les efforts des 40 participants, issus de 6 départements du pays, qui ont pris part à ce concours. »

Les 15 finalistes, après le speech du coordonnateur, ont été invités à se présenter au public et à faire ensuite une brève présentation de leur sujet de reportage.

Le maître de cérémonie annonce la publication imminente du nom des trois lauréats. En un laps de temps, l'atmosphère dans la salle a changé. Suspens. Entretemps, les responsables décernent des plaques et certificats à des membres d'honneur de l'association. Ce point de la programmation épuisée a fait place au temps fort tant attendu de la journée.

L'émotion est palpable sur le visage des finalistes. Le maître de cérémonie fait un survol des sujets en concurrence, le temps pour le coordonnateur général de faire appel à certains invités pour qu'ils prennent place sur le podium.

Le nom du premier lauréat à être dévoilé est issu de la catégorie presse écrite. Il s'agit de Robenson Bertrand, primé pour son reportage «Entreprendre en Haïti, un acte de foi», dans lequel il dresse un ensemble de difficultés que rencontrent les entrepreneurs haïtiens et ceux ayant réussi dans leurs idées d'entreprise.

Le deuxième lauréat appartient à la catégorie audiovisuelle. Ronel Paul, correspondant de RFI aux Gonaïves, est sorti gagnant avec son reportage intitulé «Conséquences de l'urbanisation et construction anarchique sur la production agricole en Haïti».

Marie André Bélange est la lauréate de la catégorie radio. Travaillant depuis sept ans à la radio Vision 2000, elle a dédié son prix au feu Diego Charles, son

collègue, assassiné dans la soirée du 29 juin 2021. Son reportage traite de la Covid-19, plus précisément entre les opportunités et conséquences sur l'économie en Haïti.

Entre retrouvailles et prises de photos de souvenirs, la journée a pris fin dans une ambiance fraternelle.

Haïti: Covid-19 ou un rendez-vous manqué pour le secteur touristique ?

Cet article est la version transcrite de la journaliste Marie André Bellange de la Salle des Nouvelles de Radio Vision 2000 (99.3), lauréate de la catégorie radio (ou audio) du concours de reportages économiques organisé par l'Association haïtienne de journalistes économiques pour le développement durable (AHJEDD).



Marie André Bellange
Journaliste

L'apparition du Coronavirus sur le sol haïtien a mis à rude épreuve les différents secteurs de la vie nationale dont le tourisme, à genoux depuis un certain temps. Toutefois, certains estiment que les autorités concernées auraient dû profiter de cette crise sanitaire pour relancer ce secteur.

Au Champs au Mars, la plus grande place publique de Port-au-Prince, la capitale haïtienne, des artisans étalent leurs produits non loin du kiosque Occide Jeanty. Pantalon noir, chemise à carreaux de couleur

bleu pâle et blanc, chaussures rouges, ce sexagénaire expose à même le sol des objets de formes humaines, des masques, des pilons ainsi que des animaux en bois sculpté qui ravissent les yeux.

35 ans depuis qu'il tient ce commerce. Père de 10 enfants, il avait l'habitude d'écouler ses créations au Bicentenaire mais la situation délétère qui y règne l'a contraint de plier bagages pour s'installer au Champs de Mars. Ici, les acheteurs notamment les touristes se font de plus en plus rares. Il était 3h30 de l'après-midi lorsqu'il reçoit enfin son premier client.

C'est à combien les pilons, lâche l'acheteur, visiblement pressé de conclure la vente. Après négociations, il a fini par faire l'acquisition du pilon au prix de 400 gourdes tandis que ce dernier se vend généralement à 500 gourdes.

Avec 219 millions de cas d'infections et plus de 4 millions de décès dans le monde dû au Coronavirus, cette maladie infectieuse ayant fait son apparition à Wuhan en 2019, ont forcé les touristes

internationaux notamment à rester cloîtrés chez eux. A la galerie d'Art Nader, vieille de 55 ans, c'est le calme plat. Georges Nader, propriétaire de la galerie, affirme n'avoir vu qu'une dizaine de touristes depuis le début de l'année. Selon lui, cette situation est non seulement la conséquence de la pandémie accolée au climat d'insécurité qui prévaut dans le pays car la sécurité représente l'un des facteurs déterminant pour favoriser les activités touristiques.

Le Covid-19 a touché également de plein fouet les hôtels. Valéry Numa, dirige l'hôtel le Recul à Camp Perrin. Il a vu sa clientèle, constituée entre autres de membres d'ONG et de touristes, chutée de 95%.

Pour certains, la crise sanitaire aurait été l'occasion pour Haïti de donner un élan au secteur du tourisme en raison du fait notamment qu'Haïti a été épargnée par la fureur du Covid-19. Selon eux, les autorités concernées auraient dû en profiter pour valoriser, restructurer mais aussi inciter les gens à visiter les sites historiques et culturels d'Haïti. Cela

aurait des retombées positives sur l'économie nationale, qui se trouve dans une situation préoccupante, de l'avis de l'économiste Riphard Sérent. Il cite en exemple l'augmentation de la demande de certains produits agricoles qui agirait favorablement sur les activités économiques.

En revanche, la pandémie du Coronavirus a eu des conséquences néfastes sur le secteur touristique haïtien à travers la chute constatée dans l'arrivée des touristes estimée à 190 mille 241 en 2020 contre 286 mille pour l'année précédente, la fermeture de ports, des aéroports et des hôtels notamment entraînant du coup la perte d'emplois d'environ 60%.

Dans la perspective de parvenir au relèvement du secteur, certains opérateurs touristiques plaident pour l'élaboration d'une stratégie nationale et une meilleure allocation budgétaire au ministère du tourisme. Avec moins de 1% du budget, il sera difficile d'y arriver.



Brèves

Vers la recapitalisation des entreprises victimes du séisme

Le ministère de l'Économie et des Finances (MEF), en accord avec la Banque de la République d'Haïti (BRH), a annoncé, le lundi 30 août 2021, qu'elle est en train de mettre en place un programme de recapitalisation pour le secteur de microfinance, les petites et moyennes entreprises sans oublier un fonds de reconstruction suivant les normes parasismiques et anti cycloniques destinés aux citoyens des zones affectées par le séisme. Par ailleurs, la BRH dit travailler également sur une circulaire exigeant de toutes les institutions financières de prendre les dispositions afin d'occuper des bâtiments qui répondent aux normes parasismiques et anti cycloniques, selon des informations relayées par le journal Le National.

Le gouverneur de la Banque centrale, Jean Baden Dubois, estime que ce fonds va permettre aux micros et PME d'avoir suffisamment de liquidités, de ressources pour remonter la pente et de se développer sur le moyen et le long terme. Selon M. Dubois, ce fonds sera ouvert aux banques, aux caisses populaires, aux sociétés de crédit, aux sociétés de financement et développement et les sociétés de crédit-bail pour les zones affectées par le séisme.

Le PAM vole aux secours des sinistrés dans le grand Sud

Le Programme alimentaire mondial (PAM), dans un communiqué en date du jeudi 2 septembre 2021, a déploré que les Haïtiens, ayant survécu au tremblement de terre de magnitude 7.2, doivent maintenant faire face à des maisons en ruines, des moyens de subsistance perdus et un accès limité ou nul à la nourriture. Le PAM prévoit de venir en aide à 215 000 personnes ayant un besoin urgent d'assistance alimentaire dans les départements du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes, les zones les plus touchées. Avant le séisme, l'agence onusienne aidait 138.000 personnes et fournissait une assistance alimentaire et monétaire. Depuis le 14

août, le PAM a atteint 48.000 personnes dans les zones touchées et a distribué plus de 15.000 repas chauds, principalement dans les hôpitaux, aux patients, à leurs familles et au personnel médical.

Nouvelles plaques d'immatriculation bientôt en circulation

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé dans un avis daté du 30 août 2021, la distribution, à partir du 1er octobre 2021, de 750 000 nouvelles paires de plaques d'immatriculation pour les véhicules et 500 000 pour les motocyclettes. « Tous les contribuables (propriétaires/ chauffeurs de véhicules) sont invités à retirer leurs plaques d'immatriculation à partir de la date susmentionnée en vue de se conformer aux dispositions des articles 21 et suivant du décret du 26 mai 2006 relatif à l'immatriculation et à la circulation des véhicules », précise la DGI. Ce décret interdit strictement, entre autres, la circulation des véhicules sans plaques d'immatriculation. Toutes les anciennes plaques d'immatriculation vont être remplacées, d'après le responsable de l'Unité de communication et des relations publiques (UCRP) de la DGI, Huguens Lubin, sauf les plaques d'immatriculation de la catégorie « Officiel » puisqu'elles font partie de la nouvelle commande.

Le Japon remet du matériel au ministère de l'Agriculture

L'ambassadeur du Japon, Mitsuaki Mizuno, lors d'une cérémonie tenue dans les locaux du ministère de l'Agriculture, à Damien, le 3 septembre 2021, a remis un lot de matériel agricole au ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, Bredy Charlot. Composé de vingt-deux tracteurs agricoles et d'une foreuse, ce matériel, selon le ministre, devrait contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et à la revitalisation des zones rurales par le désenclavement des routes agricoles. La remise de ces engins a été effectuée en présence de plusieurs hauts cadres des ministères de l'Agriculture et des Travaux publics, deux institutions publiques

concernées par cette dotation hors projet suite à l'échange de notes du 28 octobre 2018 entre les autorités haïtiennes et nipponnes. Cet appui rentre dans le cadre d'un programme économique et social soutenu par le Japon à hauteur de 500 millions de yens, soit 4.4 millions de dollars américains repartis en deux parties égales entre les ministères de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) et des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC).

Peste porcine africaine: des organisations accompagnent la République dominicaine et Haïti

Suite à la découverte en date du 29 juillet 2021 de la peste porcine africaine en République voisine, plusieurs organismes internationaux œuvrant dans la santé animale travaillent pour accompagner la République dominicaine et Haïti dans la mise en marche de mesures sanitaires visant à détecter la propagation de la peste porcine africaine, souligne un communiqué daté du 3 septembre 2021. En vue d'éviter la duplication de la peste porcine africaine dans le continent américain, le Groupe permanent d'experts de la PPA du GF-TAD a créé un Comité régional de Gestion de crise, intégré par l'Organisation mondiale de Santé animale (OIE), la FAO, l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA), l'Organisme international régional de Santé agricole (OIRSA), le réseau de Santé animale des Caraïbes (CaribVET), l'Agence

Caribéenne de Santé agricole et de la Sécurité alimentaire (CAHFSA), le Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP), les États-Unis, le Canada, le Mexique et le Dr Christopher Oura de l'Université des Indes occidentales.

L'UNICEF a besoin de 122,2 millions de dollars pour aider à 1,6 million d'Haïtiens

L'UNICEF recherche d'urgence 122,2 millions de dollars US pour répondre aux besoins humanitaires de 1,6 million de personnes dont 800 000 enfants en Haïti. Ce nouvel appel est près de trois fois supérieur au financement d'urgence initial requis pour Haïti en début d'année. « Haïti fait face à l'une de ses crises humanitaires les plus complexes de ces dernières années », a déclaré le 8 septembre 2021, Bruno Maes, le Représentant de l'UNICEF en Haïti. « Avant le tremblement de terre, les enfants souffraient déjà de taux élevés de malnutrition, de déplacements causés par la violence liée aux gangs et des impacts secondaires de COVID-19. Mais en ce moment, les besoins humanitaires des enfants haïtiens sont plus aigus que jamais car des familles entières ont tout perdu, y compris les maisons, les écoles, l'accès à l'eau et aux installations de santé. De nombreuses vies humaines dépendent de la quantité et de la rapidité de l'aide humanitaire que nous serons en mesure de fournir ».

Retrouvez toutes les éditions de
DevHaiti sur
www.ahjedd.org
www.papyrushaiti.com

Une production:



Le magazine DevHaïti est produit par le Group Croissance, l'Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (AHJEDD) et Papyrus S.A.
Tous droits réservés.